

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707199-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 03/08/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707199/1/1	VO/17/B1/AN/1/2	Poule	Muscle			27/06/17	-7°	Non
201707199/2/1	VO/17/B1/AN/2/2	Poule	Muscle			20/07/17	-8°C	Non

Echantillon : 201707199/1/1

VO/17/B1/AN/1/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Echantillon : 201707199/2/1

VO/17/B1/AN/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707200-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 22/09/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707200/1/1	VO/17/B2b/1/2	Poule	Foie			18/07/17	-10°	Non
201707200/2/1	VO/17/B3a/B3b/B2c/1/1	Poule	Muscle			20/07/17	-8°	Non

Echantillon : 201707200/1/1

VO/17/B2b/1/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2017st025) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

Echantillon : 201707200/2/1

VO/17/B3a/B3b/B2c/1/1

LOR : Limit of reporting


Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2017st025) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée
Dimethomorph Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché
Phorate sulfoxyde Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché

Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707201-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 18/08/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707201/1/1	VO/17/B1/SU/1/2	Poule	Muscle			18/07/17	-10°C	Non

Echantillon : 201707201/1/1

VO/17/B1/SU/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707202-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/09/2017

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707202/1/1	VO/17/A6/CH/1/1	Poule	Muscle			27/06/17	-7°	Non

Echantillon : 201707202/1/1

VO/17/A6/CH/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2017st025) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707241-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 29/08/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707241/1/1	VO/17/B2b/2/2	Poule	Foie		9 semaines	06/07/17	-8°C	Non

Echantillon : 201707241/1/1


VO/17/B2b/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LOR (en mg/kg)
Anti coccidiens (2017st025) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 07/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste VM-ACOC04) n'a été détectée	
Toltrazuril sulfone LC - MS/MS selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.065	0,01

Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707244-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 18/08/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707244/1/1	VO/17/B1/SU/2/2	Poule	Muscle		9sem	06/07/17	-8°C	Non

Echantillon : 201707244/1/1

VO/17/B1/SU/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 17/08/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.